



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche, les candidats suivants :

Centre de Bastia

Admis : 2

LUCCHETTI Matteu, Mickaël, Bastia

MORACCHINI Andriu, Bastia

Centre de Blanchet

Admis : 3

CLADIER Rayan, Gérémie, Pointe-à-Pitre, avec mention Assez Bien

PINEAU Jacob, Edouard, Pointe-à-Pitre

SAPOR Terry, Noah, Pointe-à-Pitre

Centre de Boulogne

Admis : 6

BUCHWALD Matthéo, Michel, Boulogne-sur-Mer

FLAHAUT Gabin, Alphonse, Boulogne-sur-Mer

GAMAIN Lucas, Samuel, Boulogne-sur-Mer

NISOR Rudy, Daniel, Boulogne-sur-Mer

PAILLOUX BERNARDINI Nelson, André, Boulogne-sur-Mer

PHILIPPE Viatcheslav , Mikhaïlovitch, Le Havre, avec mention Assez Bien

Centre de Cherbourg

Admis : 6

DANJOU-GROSSET Élise, Nicole, Cherbourg

LECOURT Antoine, Stéphane, Caen

LEVAST Théo, Jules, Cherbourg

MORCEL Timéo, Elouan, Caen

PHILIPPE Maël, Didier, Cherbourg

RIGAULT Kylian, Dylan, Cherbourg, avec mention Assez Bien

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono

Centre de Ciboure

Admis : 2

DELAYE Gabin, Georges, Bayonne, avec mention Assez Bien

DIAZ Marc, Gabriel, Bayonne

Centre de Etel

Admis : 6

AUDO Titouan, Adrien, Lorient, avec mention Assez Bien

CALLOCH Youenn, Bernard, Lorient, avec mention Assez Bien

LAFERTÉ Louan, Alan, Lorient, avec mention Assez Bien

MAURO Bastien, François, Lorient, avec mention Assez Bien

MICHEL Mélanie, Louissette, Auray

PEYRONNET Antonin, Jean, Lorient, avec mention Bien

Centre de Fécamp

Admis : 1

MURY Justine, Emilie, Dieppe, avec mention Assez Bien

Centre de Le Guilvinec

Admis : 12

BLED Romain, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien

BOBILLOT Baptiste, Le Guilvinec, avec mention Bien

BRESSAN Pacôme, Roland, Brest

DEDISE Orélien, Concarneau

GRAPPE Pol, Frédéric, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien

HÉLIÉS Mattéo, Victor, Brest, avec mention Bien

JEGOU Maxence, Le Guilvinec

LE GENDRE Guillaume, Jean, Le Guilvinec, avec mention Bien

LE MOIGNE--FRACHEBOUD Kylian, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien

LE QUEAU Martin, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien

NÉDÉLEC Kelvin, Florent, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien

VAILLANT Loan, Brest, avec mention Assez Bien

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono

Centre de Nantes

Admis : 10

CARTRON Timéo, Pierre, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
FERRER Gino, Antony, Saint-Nazaire
GOORVADOO Daryl, Jean, La Réunion, avec mention Assez Bien
LEGENDRE Liam, Saint-Nazaire, avec mention Bien
MOREAU Leny, Axel, Saint-Nazaire
PITON Randy, Grégory, Saint-Nazaire, avec mention Bien
POCREAU Antoine, Pierre-Marie, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
POUSSIÉ-GONZALEZ Théo, Saint-Nazaire, avec mention Bien
PUAUD Clément, Daniel, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
VAR Endrix, La Réunion, avec mention Bien

Centre de Paimpol

Admis : 5

BERTHOU Tom, Brest
GUILLET Samuel, Bernard, Saint-Brieuc, avec mention Assez Bien
LEYDOUR Martin, Saint-Brieuc, avec mention Assez Bien
MOAL Raphaël, Saint-Brieuc, avec mention Bien
PICOL Saïg, Saint-Brieuc, avec mention Assez Bien

Centre de Saint-Malo

Admis : 6

BLAY Pierre, Julien, Saint-Malo, avec mention Assez Bien
GUY Léandre, Mathieu, Saint-Malo, avec mention Bien
JARDIN Thomas, Hugo, Saint-Malo
KELLER Léo, Roberto, Saint-Malo, avec mention Bien
LEMARCHAND Arthur, Philippe, Saint-Malo, avec mention Bien
MALENFANT Paul, Raymond, Saint-Malo

Centre de Sète

Admis : 10

BANCILHON Vincent, Louis, Sète, avec mention Assez Bien
BENEZECH Jérémy, Stéphane, Sète, avec mention Assez Bien
COURBE Gabin, Louis, Sète, avec mention Assez Bien
DELIGNY Samuel, Thomas, Port-Vendres, avec mention Assez Bien
DIDIER Nino, Pierre-André, Sète
DURAND Anton, Alexandre, Marseille
ENJOLRAS Jordan, Joseph, Sète
FONTANA Alessandro, André, Toulon
MOULIS Jolann, Clément, Sète, avec mention Assez Bien
PEREZ Yannis, Yves, Port-Vendres

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono